



ASSOCIATION YOGA SANTE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU VENDREDI 12 JUIN 2020 A 18 H 30

PRESENTS

CREUX Philippe (Président) - EBERLY Laurence (Secrétaire) - POISOT Françoise (Trésorière)
BARBIER Marie-Odile - PETITPERRIN Dominique - ROLLET Françoise

EXCUSES

COLNAT Jean-Pierre - DURAND Lucile - ROCHE Jean-Christophe - PECRIX Sylvie.

POINT SUR LA SITUATION ACTUELLE ET SES CONSEQUENCES

En raison de la crise sanitaire, la maison des associations a fermé ses portes le 15 mars au soir.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, Monsieur Alain CHRETIEN, Maire de Vesoul et Président de l'Agglomération a fait part à toutes les associations sportives, dans un communiqué du 19 mai, du maintien de la fermeture des installations sportives couvertes.

Dans un courriel du 29 mai faisant suite aux annonces du Gouvernement, Monsieur Jean-Paul NICOT du service des sports de la Ville de Vesoul, a informé les associations sportives de la réouverture de la maison des associations le 3 août prochain.

Au vu de ces éléments et sauf contre ordre, les cours de yoga ne reprendront qu'à la rentrée de septembre.

Le 26 avril, le Président de l'association a informé les adhérents, par le biais d'un courriel, de la possibilité de :

- pratiquer le yoga à partir de vidéos mises en ligne sur le site de l'association à l'adresse suivante : www.yoga-sante-vesoul.fr
- suivre des cours audio sur skype assurés par madame Françoise TWOREK, le mercredi et le jeudi à 18 h 30 et le vendredi à 12 h 00. Les cours sur skype seront assurés jusqu'au vendredi 5 juillet.

Les membres du conseil d'administration ont eu une réflexion quant au dédommagement des adhérents lié cette période.

Il y a 2 situations :

- 1- Les adhérents à la saison 2019/2020 qui renouvelleront leur adhésion pour la saison 2020/2021
- 2- Les adhérents à la saison 2019/2020 qui ne souhaiteront pas renouveler leur adhésion.

Première situation

Une déduction de 40 % (arrondi à l'euro le plus proche) sera appliquée sur la cotisation de la saison 2020 / 2021.

Les tarifs proposés aux adhérents de la saison 2019/2020 pour la prochaine saison 2020/2021 seront les suivants :

	Tarifs	Carte avantage jeunes
1 séance de yoga par semaine	96 €	77 €
2 séances de yoga par semaine	132 €	105 €
3 séances de yoga par semaine	168 €	134 €
1 séance de yoga NIDRA par semaine	63 €	50 €
1 séance de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	114 €	91 €
2 séances de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	168 €	134€

Le bulletin d'adhésion sera de couleur verte.

Le Président met au vote l'application d'une déduction de 40 % pour les adhérents qui souhaitent renouveler leur adhésion pour la saison 2020 / 2021 :

Pour	Contre	Abstention	Total
6	0	0	6

Deuxième situation

Le Conseil d'administration a eu une réflexion quant à la possibilité de rembourser les cours non dispensés aux adhérents de la saison 2019 / 2020 qui ne souhaiteraient pas se réinscrire à la saison 2020 / 2021.

Il s'avère que les statuts de l'association YOGA-SANTE ne permettent pas de rembourser les adhérents dans ce contexte. Seules les personnes ayant eu une mutation professionnelle ou une contre-indication médicale pourront se faire rembourser en fournissant un justificatif.

SEANCES DE YOGA POUR ENFANTS

Lors de sa séance du 18/11/19, le conseil d'administration a évoqué l'idée de mettre en place une séance de yoga pour enfants à la rentrée 2020.

Le Président a eu des contacts avec une adhérente de l'association, madame Corine GIROUX, actuellement en formation de professeure de yoga pour enfants.

Corine propose de donner un cours hebdomadaire d'une heure à un groupe de 15 enfants maximum, âgés de 6 à 10 ans.

En accord avec Corine, le cours pourrait avoir lieu le :

- Mardi de 17 h à 18 h ou
- Mercredi de 14 h à 15 h

Le choix du cours sera déterminé en fonction de la disponibilité d'une salle à la maison des associations. Toutefois, le mercredi sera le créneau privilégié.

Au vu du nombre limité d'adhérents à ce cours, les premiers inscrits seront prioritaires.

Après échange avec les différents membres du conseil d'administration, il a été décidé de rémunérer Corine à hauteur de 60 euros par cours.

Le Président met au vote le montant de la rémunération de Corine, soit 60 euros par cours, pour la saison 2020 / 2021 :

Pour	Contre	Abstention	Total
6	0	0	6

VOTE DES DIFFERENTS TARIFS APPLICABLES AUX ADHERENTS A LA SAISON 2020/2021

Le Président propose que le montant de l'adhésion soit inchangé.

Les tarifs proposés aux nouveaux adhérents pour la saison 2020/2021 seront les suivants :

	Tarifs	Carte avantage jeunes
1 séance de yoga par semaine	160 €	128 €
2 séances de yoga par semaine	220 €	176 €
3 séances de yoga par semaine	280 €	224 €
1 séance de yoga NIDRA par semaine	105 €	84 €
1 séance de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	190 €	152 €
2 séances de yoga + 1 séance de yoga NIDRA par semaine	280 €	224€
1 séance de yoga pour enfant par semaine	105 €	84€

Le bulletin d'adhésion sera de couleur blanche.

Le Président met au vote le montant de la cotisation pour les nouveaux adhérents à la saison 2020 / 2021 :

Pour	Contre	Abstention	Total
6	6	0	6

PREPARATION DE LA RENTREE 2020/2021

Chaque pratiquant devra respecter les règles sanitaires en vigueur édictées par le gouvernement et mises en application par les services des sports de la Ville de Vesoul.

Etant donné que le protocole sanitaire est amené à évoluer d'ici la rentrée de septembre, nous ne sommes pas en mesure de vous le communiquer.

Il est évident que chaque participant devra venir avec son tapis de yoga personnel. L'emprunt d'un tapis à la maison des associations ne sera plus permis.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Remplacement des professeurs

Monsieur Patrick GREPINET, élu au conseil d'administration au cours de l'assemblée générale du 31/01/19, suit actuellement une formation de professeur de yoga. Patrick propose d'assurer le remplacement ponctuel de nos professeurs.

Les statuts de l'association précisent à l'article 9 que les enseignants de yoga intervenant dans le cadre de l'Association, même adhérents, ne sont pas éligibles, ni membres de droit du Conseil d'administration.

Patrick a démissionné de son poste d'administrateur en date du 17 février 2020.

Le Président met au vote le remplacement ponctuel de nos 3 professeurs (Alice, Françoise, Karine) par Patrick :

Pour	Contre	Abstention	Total
6	0	0	6

Journée des sports

La journée des sports aura lieu le samedi 12 septembre 2020.

L'association YOGA-SANTE sera présente à ce forum, représentée par les membres du conseil d'administration de 10 h 00 à 16 h 00.

Nous vous invitons à en parler autour de vous !

La séance est levée à 20 h 15.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel été.

Prenez soin de vous et de vos proches.

A très bientôt sur les tapis !

La Secrétaire,
Laurence EBERLY

Le Président,
Philippe CREUX